



PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2024

RAPPORT EXPLICATIF

L'année 2024 sera la troisième année du rôle triennal d'évaluations et la valeur des immeubles imposables s'élève à 226 188 600 \$.

En 2024, le taux de la taxe foncière générale sera fixé à 0.97 \$ du 100 \$ d'évaluation et celui de la taxe foncière agricole est fixé à 0.62 \$ du 100 \$ d'évaluation, soit une légère augmentation de ± 3 à 5%. Pour ce qui est du taux de la taxe foncière spéciale, celui-ci sera de 0.0361 \$ du 100 \$ d'évaluation.

Voici le tableau explicatif de la taxe spéciale pour le service de la dette :

RÈGLEMENTS D'EMPRUNT	2023	2024
Centre multifonctionnel + rue Challenge	0.0201	0.0200
Aqueduc 6" + théâtre Belcourt	0.0049	0.0048
Réfection chemin du Pays-Brûlé	0.0114	0.0113

Taxe de secteur pour 2024 :

- Secteur rue de l'Église (égout) 1 707,77 \$ / propriétaire

Le tarif pour la collecte sélective, le traitement et l'enfouissement des ordures sera fixé à 235 \$ par unité de logement, soit une augmentation de 25\$. Comparativement au tarif de 2023, le coût de la collecte des matières recyclables et des ordures ménagères a fluctué.

En 2024, le tarif pour la distribution, l'approvisionnement et le traitement de l'eau potable passera à 320 \$ / année pour 40 000 gallons (augmentation de 20 \$). L'excédent passera de 6,50 \$ à 7,00 \$ / 1 000 gallons additionnels. Cette augmentation s'explique par une hausse du coût de l'eau et du traitement de distribution.

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

2024, 2025 ET 2026

Des investissements globaux de 6 958 978 \$ sont prévus au programme d'immobilisations pour les années 2024, 2025 et 2026. De ce montant, 1 768 978 \$ sont prévus pour 2024 dont des contributions attendues de la TECQ pour une somme de 105 000 \$. Certains projets seront réalisés par le fonds général tandis que certains autres selon l'obtention d'une aide financière gouvernementale.

Les principaux projets pour 2024 sont :

- ❖ Réparation de gouttières à l'Hôtel de ville;
- ❖ Remplacement de trois ponceaux sur le rang de la Grande-Plaine;
- ❖ Remplacement d'un ponceau sur le chemin du Pays-Brûlé;
- ❖ La vidange des bassins d'eaux usées;
- ❖ Une étude sur l'évacuation des eaux pluviales dans le secteur village Ouest;
- ❖ Le branchement d'aqueduc et d'égout sanitaire et pluvial pour la future école;
- ❖ Le remplacement de la chaudière à l'église (chauffage);
- ❖ La phase 1 du sentier piétonnier le long du muret végétalisé;
- ❖ De l'éclairage de rue;
- ❖ L'installation d'un conteneur d'entreposage au garage municipal;
- ❖ Le tournage d'une vidéo promotionnelle.

CONCLUSION

Le programme triennal d'immobilisations (PTI) 2024-2026 est la vision énoncée par les élus municipaux dans sa planification stratégique 2021-2025. De nombreuses orientations et actions s'y retrouvent et se concrétiseront au cours des prochaines années.

La Municipalité de Baie-du-Febvre désire offrir aux citoyennes et aux citoyens une qualité de vie et un dynamisme envié partout au Québec!

Claude Lefebvre
Maire de Baie-du-Febvre